*Les instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI concernant le dialogue inter-libyen qu'accueille le Maroc sont claires et consistent à soutenir les parties libyennes dans le dialogue sans toutefois imposer de solutions, a affirmé le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, M. Nasser Bourita.*

Toute ingérence extérieure dans la question libyenne aura des répercussions sur l'Afrique du Nord et sur le Maroc, tout comme les activités croissantes des groupes terroristes, a souligné M. Bourita dans un entretien accordé à "Sky News Arabia".

La politique étrangère adoptée par le Royaume, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI est "basée sur la clarté, l'ambition et la transparence avec n'importe quel pays", a enchainé M. Bourita.

"Le Maroc a interagi avec la volonté des Libyens de dialoguer, et ils ont eux-mêmes choisi de se réunir à Bouznika", a-t-il souligné, ajoutant que le Royaume soutient une solution pacifique au dossier libyen, l'arrêt de l'ingérence étrangère et l'unité du pays.

D'autre part, le Ministre a passé en revue les résultats obtenus au cours des sessions du dialogue inter-libyen de Bouznika, notamment les accords conclus sur les critères et les mécanismes pour occuper les postes de souveraineté, prévus par l'article 15 de l'Accord politique libyen de Skhirate, signé en décembre 2015.

Abordant la question de l'immigration, M. Bourita a signalé l'existence d'une exagération médiatique et d'une exploitation politique de cette question par les pays européens, faisant observer que seuls 1,5 million d'Africains sont concernés par l'immigration clandestine dans le monde, dont 20% voyagent en Europe, soit 0,5% du volume de l'immigration mondiale.

Le Ministre a estimé que l'immigration clandestine implique une responsabilité partagée entre les pays d'origine, de transit et d'accueil, mettant l'accent sur la nécessité de lutter contre les réseaux migratoires plutôt que de criminaliser les immigrés.

Le Maroc assume ses responsabilités liées au dossier d'immigration, a-t-il assuré, rappelant que la politique adoptée par le Royaume dans ce domaine a permis de régulariser la situation de plus de 50.000 immigrés subsahariens.